



Litige bancaire

Par Francois44

Bonjour,

Le 02/10/2022, pour l'achat d'un véhicule via lxxxxxxn j'effectue un virement de 4900 euros vers le RiB sécurisé que me fourni la plateforme. Depuis cette date le virement n'est jamais arrivé. L'établissement bancaire du Bxxxxin m'informe qu'il n'y a aucune trace de ce virement, après vérification avec eux les informations de ce virement sont pourtant correctes

. Après avoir respecté le délai maximum de virement, je prends contact avec ma banque qui lance une investigation bancaire en date du 11/10. Depuis je n'ai aucun retour, mise à part que la banque destinatrice ne leur a toujours pas fait de retour. Quel recours s'offre-t-il à moi maintenant ?

Merci par avance

Par AGeorges

Bonsoir François,

Un élément que vous ne donnez pas dans votre message, c'est de préciser si ledit virement a bien été débité sur votre compte.

En principe, quand on procède de cette façon, le fournisseur qui s'attend à être payé vous met en contact avec VOTRE banque, et c'est cette dernière qui s'occupe du virement pour lequel elle doit disposer des éléments (RIB du destinataire, montant, référence et type de virement).

Il y a, en général, des sécurités diverses comme de vous demander de vous connecter (sur votre interface bancaire), vous demander deux fois votre mot de passe, voire vous envoyer un code par sms sur un (autre) téléphone.

Attention aux piratages. Si votre 'ordinateur' ou 'smartphone' a été piraté, un intermédiaire peut s'être glissé entre votre compte et celui du destinataire normal. Il faut bien tout vérifier côté arrivée et côté départ.